

Date : 13/02/13

Hollande veut freiner les licenciements dans les entreprises « rentables »

Par Tancrède Blondé

Alors que le chômage brise chaque mois en France de nouveaux plafonds, François Hollande a réitéré sa volonté de stopper les licenciements dans les entreprises dites « rentables ».



François Hollande veut encadrer davantage le licenciement

« Il y a un engagement qui a été pris ». Fort de sa nouvelle autorité depuis le début des opérations militaires au Mali, François Hollande ne veut plus tergiverser. Il faut dire, la courbe du chômage continue de briser, chaque mois, de nouveaux records. Aussi, le projet de loi sur le licenciement dans les entreprises rentables – promesse N°35 du candidat Hollande – « trouvera sa place dans le calendrier parlementaire », a-t-il affirmé en petit comité lundi lors d'une inauguration en banlieue parisienne.

Un projet de loi qui, à compter de son adoption, obligera les entreprises qui abandonnent un site à trouver, par la même occasion, d'éventuels repreneurs. Autrement dit, dans la logique du gouvernement : on ferme, mais on ne laisse pas pourrir un site industriel. Un mécanisme

a Évaluation du site

Ce site s'adresse aux entrepreneurs et aux dirigeants d'entreprises. Il leur propose des émissions audio concernant la création et la gestion d'entreprise. Les émissions sont accompagnées d'un article rédigé.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 17

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

que Nathanaël Wright, Président de **Wall Street Institute**, juge sur le principe « bon ». Mais, ajoute-t-il en reprenant l'exemple de l'entreprise dont tout le monde parle : « est-ce que le patron de Good Year est le mieux placé pour organiser la reprise ? Franchement, je ne sais pas ».

« Le Droit social est déjà tellement protecteur »

Ce à quoi ajoute l'entrepreneur, pour appuyer son propos : « si on licencie c'est que la situation l'exige. Plus on freine la procédure, plus on aggrave le problème ». Autre façon de dire que la volonté présidentielle d'augmenter les taxes sur les procédures collectives ne rencontre pas l'approbation Nathanael Wright. « Penser qu'une entreprise de 300 salariés s'amuserait à licencier, ne serait-ce qu'une personne, est aberrant », conclue-il.

Lors de son déplacement en banlieue parisienne, François Hollande a précisé également qu'après le dernier accord entre les partenaires sociaux, il y aura « une traduction [législative] pour renchérir un certain nombre de licenciements ». Une autre intervention que le dirigeant de **Wall Street Institute** : « le Droit social est déjà tellement protecteur pour les salariés que je ne vois pas pourquoi on devrait augmenter les taxes.

Le licenciement boursier pas abordé

Cependant, le dirigeant de la société de formation en Anglais n'est pas fermé à toutes les propositions qui stopperaient les abus de certains chefs d'entreprises : « si un patron reçoit des aides publiques et s'en va après, il doit absolument rembourser ces financements ». Une question chère au cœur de l'ancienne candidate à l'élection présidentielle Ségolène Royale.

Malgré tout, que les entrepreneurs se rassurent, à en croire l'entourage présidentiel, le futur projet de loi ne portera pas sur les licenciements boursiers. Concept qui se retrouve très peu souvent dans la réalité. C'est pourtant la revendication principale des salariés de Good Year France. Le combat entre François Hollande et la gauche de la gauche n'est pas près de s'essouffler.